

REPUBLIQUE DU BURUNDI



CABINET DU PRESIDENT

DECRET N° 100/034 DU 15 FEVRIER 2023 PORTANT NOMINATION DES HAUTS CADRES ET CADRES AU MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi n° 1/09 du 17 mars 2005 portant Distinction des Fonctions Politiques des Fonctions Techniques ;

Vu la Loi n°1/09 du 13 novembre 2020 portant Modification de la Loi n°1/08 du 28 avril 2011 portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;

Vu le Décret n°100/007 du 28 juin 2020 portant Révision du Décret n°100/037 du 19 avril 2018 portant Structure, Fonctionnement et Missions du Gouvernement de la République du Burundi ;

Vu le Décret n°100/083 du 12 octobre 2020 portant Missions, Organisation et Fonctionnement du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi ;

Sur proposition du Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi ;

DECRETE :

Article 1 : Sont nommés :

- Directeur Général de la Fonction Publique :
Madame Espérance HABONIMANA ;
- Directeur du Recrutement et du Contrôle des Effectifs :
Madame Marie Noëlla BAZUBWENGE ;
- Directeur de la Gestion des Carrières :
Madame Evangélique ITANGIVYZA ;
- Directeur de la Gestion des Traitements :
Monsieur Rodin BIZIMANA ;
- Directeur de la Coordination des Services Provinciaux du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi :
Monsieur Abdoul KASSIM.

Article 2 : Sont nommés :

- Inspecteur Général de la Fonction Publique :
Madame Nadine GACUTI ;
- Inspecteur Principal chargé du Suivi des Dossiers relatifs à la Gestion Quotidienne de la Carrière et des Rémunérations des Fonctionnaires de l'Etat ainsi que du Contrôle des Effectifs :
Monsieur Dieudonné NZIRAGUHINDWA ;
- Inspecteur Principal du Contrôle et de la Mise en Application des Dispositions Légales :
Monsieur Albert NSEKAMBABAYE.

Article 3 : Sont nommés :

- Directeur Général du Travail et de l'Emploi :
Monsieur Boniface NDAYIRAGIJE ;
- Directeur de l'Emploi :
Monsieur Piero NICONEMERA ;
- Directeur des Normes et Législation du Travail :
Monsieur Diomède NIYONSABA ;
- Directeur de l'Administration du Travail et des Relations Professionnelles :
Monsieur Patrice Magnus NYANDWI.

Article 4 : Sont nommés :

- Inspecteur Général du Travail et de la Sécurité Sociale :
Monsieur Astère BIZINDAVYI ;
- Inspecteur Principal chargé du Contrôle des Bureaux Régionaux :
Monsieur Jean Bosco MAKERA ;
- Inspecteur Principal chargé des Relations Professionnelles :
Monsieur Déogratias MBONIMPA ;
- Inspecteur Principal Médical du Travail :
Dr. Christine Nina NIYONSAVYE.

Article 5 : Est nommée Inspecteur Général de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi :

Madame Caritas NZEYIMANA.



Article 6 : Toutes dispositions antérieures contraires au présent décret sont abrogées.

Article 7 : Le Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi est chargé de l'exécution du présent décret qui entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Gitega, le 15 février 2023

Evariste NDAYISHIMIYE.-



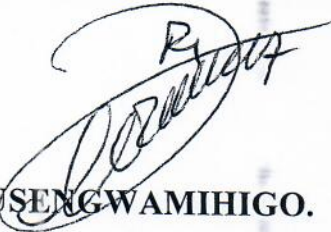
PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

LE PREMIER MINISTRE,



Gervais NDIRAKOBUCA
Lieutenant Général de Police.

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI,



Déo RUSENGWAMIHIGO.